Mariage prévu en Albanie

Selon la législation locale, un certificat de capacité matrimoniale est requis pour tous les citoyens suisses qui souhaitent se marier en Albanie (également pour les doubles nationaux Suisse/Albanie).

21.10.2024

Documents à remettre personnellement à la représentation suisse

De la personne étrangère résidante en Albanie :

- ☐ Passeport original + 1 photocopie du passeport
- ☐ Formulaire **« Demande d'exécution de la procédure préparatoire du mariage ou commande d'un certificat de capacité matrimoniale »**, dûment rempli (non daté, non signé)
- ☐ Original de l'acte de naissance du lieu de naissance **« Certifikatë lindje (nga akti) »**, avec apostille
- ☐ Certificat de domicile en original **« Vërtetim Vendbanimi »**, avec apostille et traduction
- ☐ Certificat personnel en original **« Certifikatë personale »**, avec apostille et traduction
- ☐ Si divorcé/e : copie certifiée conforme du jugement de divorce avec mention de son entrée en vigueur originale **« Vendim shkurorëzimi me shënim rreth plotfuqishmërisë »**, avec apostille et traduction
- ☐ Si veuf/veuve : acte de décès original **« Certifikatë nga akti i vdekjes »**, avec apostille
- ☐ En cas de changement de nom : décision du changement de nom avec mention de son entrée en vigueur originale **« Vendimi i ndërrimit ose përmirësimit të emrit/mbiemrit me shënim rreth plotfuqishmërisë »**, avec apostille et traduction

De la personne résidante en Suisse :

- ☐ 1 copie du passeport
- ☐ 1 copie du permis de séjour suisse (si nationalité étrangère)

Documents d'état civil et apostille

Les documents originaux sont destinés à l'autorité de l'état civil compétente en Suisse et ne peuvent pas être plus ancien de six mois. Ils ne seront pas restitués. Les photocopies ne sont pas acceptées.

Des documents supplémentaires peuvent être exigés, en cas de besoin.

Les traductions doivent être disponibles dans une langue nationale suisse ou en anglais.

Les apostilles peuvent être demandées auprès d'une poste albanaise (Posta Shqiptare), auprès de TNT ou auprès de l'Albanian Courier (AC). Les documents à apostiller y sont déposés et récupérés.

Divers certificats peuvent être téléchargés et imprimés sur https://e-albania.al/

Emoluments

https://www.eda.admin.ch/content/dam/countries/countries-content/kosovo/en/Liste-Gebuehren-fuer-Webseite.pdf

Centre consulaire régional Balkans occidentaux
c/o Ambassade de Suisse au Kosovo
Adrian Krasniqi 11, 10060 Pristina
www.eda.admin.ch/pristina

Prise de rendez-vous

Le rendez-vous ne sera fixé que lorsque nous aurons reçu une confirmation écrite que vous avez tous les documents nécessaires selon cette fiche d'information.

Pour ce faire, remplissez le formulaire de contact sur notre site internet :
https://www.eda.admin.ch/countries/kosovo/fr/home/etc/kontaktform-langfristige-visa.html

Remise de la décision

Le requérant sera contacté dès réception du certificat de capacité matrimoniale de la Suisse.